

VACCINATION GRIPPE EQUINE

FFE FEI

FFE :

Primo vaccination antérieure au 1/01/2013 :

2 injections séparées d'un intervalle de temps compris entre 21 et 92 j.

Puis rappel annuel , 12 mois max entre 2 injections

Primo vaccination postérieure au 1/01/2013 :

2 injections séparées d'un intervalle de temps compris entre 21 et 92 j.

Booster : 1 rappel entre 5 et 6 mois après la dernière injection (pas plus de 6 mois)

Puis rappel annuel , 12 mois max entre 2 injections

Interdiction de participer à une compétition dans les 7 jours qui suivent une vaccination

FEI

Primo vaccination : 2 injections séparées de 21 à 92 j

1' *booster* dans les 7 mois qui suivent la 2' injection de la primo vaccinations

Pour les chevaux dont la primo vaccination a été certifiée avant le 1/01/2005 , (dans le cadre du règlement précédent) et qui ont toujours été couverts par la vaccination , il n'est pas nécessaire de faire le 1' booster.

Vaccinations suivantes : au minimum tous les 12 mois

Pour les chevaux qui partent en compétition : Leur dernier vaccin doit dater

- de moins de 6 mois et 21j le jour de l'arrivée dans les écuries
- de plus de 7 jours le jour de son arrivée dans les écuries

ET NON PAS LE JOUR DE LA COURSE

Ps : un cheval qui n'a pas reçu les 2 premières injections est considéré comme non vacciné et ne doit pas partir ni être présent sur un terrain de concours ;

Si retard dans les rappels par la suite , il s'agit d'un défaut de vaccination , le cheval peut participer à l'épreuve , il est signalé à la FFE , et doit se mettre à jour avant le concours suivant .

Récapitulatif des règlements vaccinations

Fait à la demande de l'AG 2016

Par Anne Marie Le Guenedal